

**MARSEILLE  
TIRE A PART**

*L'hebdo du vendredi  
pour mieux comprendre  
les enjeux de sa cité*

**PREMIERE  
PARTIE  
Le secours  
de Paris**

**L'honneur  
en politique**

**Une attitude  
de gagneur**

**DEUXIEME  
PARTIE  
Hini démission !**

**Ce qui tue  
Marseille**

**Arbitrage  
avant terme**

**La source  
du mal**

Dec 91

ISSN 0968-6477

# L'Eveil

*"Il faut éclairer les consciences et non les contraindre"* Diderot

**FORUM FNAC/L'EVEIL**

# Les souffrances d'Albert Hini

**Premier adjoint au maire de Marseille, Albert Hini a conduit le groupe chargé d'élaborer la révision du Plan d'occupation des sols de la cité.**

**Le dernier invité du Forum Fnac-L'Eveil pouvait donc parler du présent et du futur de Marseille avec quelque compétence. N'a-t-il pas appartenu au petit noyau qui a mis en place Robert Vigouroux en personne au lendemain du décès de Gaston Defferre. On croyait à l'époque à un intermède, mais le "vigourisme" s'est finalement inscrit dans la durée. Aujourd'hui, curieux retour de manivelle, Albert Hini est marginalisé par celui qu'il avait lui-même mis en place à la tête de la ville.**

# Les souffrances d'Albert Hini

(suite de la Une)

**R**este-t-il au Premier adjoint un espace pour agir sur cette ville ? Albert Hini retombe sur ses pieds en évoquant un "espace pour réfléchir." Il l'a toujours eu avec des amis qualifiés, chacun dans

leur domaine, capables de porter un regard de généraliste ou de spécialiste sur Marseille comme sur l'évolution du monde.

Quant à la capacité d'agir, comme dans toute municipalité, elle nécessite la confiance du maire. Albert Hini constate qu'il l'a perdue.

Il bénéficie encore de par son "ancienneté", quatorze années de mandat municipal, d'un large réseau d'amitié et d'estime, notamment parmi les élus et les fonctionnaires de la ville. Mais, avoue-t-il, "les relations doivent rester discrètes pour qu'ils ne leur arrivent pas malheur". C'est le seul biais qui lui permet encore de

## Le secours de Paris

**O**n connaît la situation de la ville de Marseille. Elle en appelle à l'aide de l'Etat. S'agit-il du bon recours ? Albert Hini reconnaît cette nécessité. Elle se justifie par le fait que Marseille a supporté la politique de la France dans les quarante dernières années. Décolonisation, politique des ports, réparation navale, immigration. Que d'ondes de chocs supportées par Marseille qui doit aujourd'hui en retour être un enjeu de solidarité nationale. Voilà, en substance, le constat dressé par Albert Hini. Mais il ajoute : "si on veut que Paris nous aide, dans l'état dans lequel nous sommes, et ne parlons pas de faillite mais de difficultés sérieuses car il ne faut pas jouer avec les mots, il faut proposer des solutions si possible consensuelles. Il faut à Marseille une union sacrée entre les responsables politiques, quel que soit leur horizon. Marseille ne peut être sacrifiée sur l'autel des échéances électorales. Cela passe par une union bien réelle

entre MM. Gaudin, Vigouroux et Weygand."

Y parviendra-t-on ? Albert Hini veut y croire. Dans tous les partis politiques, des volontés existent de servir d'abord l'intérêt général. Mais le Premier adjoint note que ces volontés sont parfois marginalisées pour des raisons de stratégies électorales. Et d'affirmer : "il faudrait que cela cesse dans l'intérêt de Marseille."

L'aide de l'Etat passe-t-elle par la démonstration des autorités de la ville de leur capacité d'adapter leur train de vie aux moyens réels de la cité ? Cela doit-il se traduire en compressions de personnels ? Albert Hini reconnaît la nécessité de faire preuve de rigueur dans la gestion municipale. "Alors que Marseille comptait 980 000 habitants, on gérait la ville avec 10 500 employés municipaux. Aujourd'hui on a 200 000 habitants de moins à peu près (804 000 habitants au dernier recensement) avec

13 000 employés. Reconnaissons un petit dérapage. Il faut donc effectivement resserrer. Mais cette procédure ne peut s'inscrire que dans un « projet d'entreprise » pour reprendre un propos de Richard Armenante. Cet ami, conseiller municipal tout fraîchement débarqué en 1989, a proposé au maire de faire comme à Montréal, un projet d'entreprise. Il faut d'abord exprimer des intentions et les faire partager par les collaborateurs municipaux. Cela nécessite de la concertation avec les organismes syndicaux et avec les personnels non représentés. Aujourd'hui à Marseille, le problème vient du fait que, bien avant la mise en œuvre des solutions, une concertation réelle, sérieuse n'ait pas été engagée. Dès lors, le personnel municipal s'inquiète légitimement de ce qui risque de lui tomber sur la tête."

jouir d'une certaine influence sur tel ou tel dossier.

Car, officiellement, Albert Hini confirme qu'il n'a plus de dossiers à traiter.

## Socialiste de toujours

Dans une telle situation, retrouver une place au sein du PS, était-ce continuer à exister ? Préserver l'éventualité d'un mandat ? Sur ce point, Albert Hini lève toutes les hypothèses ; il n'a déposé aucune candidature. Et il ajoute dans un sourire : *"je dois être un des rares au PS à ne pas avoir déposé de candidature. Pour les régionales, je crois qu'on a comptabilisé pour quelques places éligibles, plus de trois cents candidatures !"*

Quant au retour au PS, l'explication avancée se veut hors de tout contexte politicien. *"J'ai toujours été socialiste depuis que j'ai un engagement politique. Je n'ai pas honte des valeurs auxquelles je crois. Ces valeurs sont-elles bien ou mal défendues aujourd'hui par le Parti socialiste ? Toujours est-il qu'on ne quitte pas un bateau quand il commence à couler. Au contraire, je me suis dit qu'ils avaient peut-être besoin de moi. Chacun sait par ailleurs que mon appartenance au PS n'a jamais été pour moi un blocage. J'ai toujours essayé d'écouter tout le monde d'où qu'il vienne, quels que soient son parti d'origine, sa religion ou ses croyances."*

rien n'empêche. Albert Hini a été de ceux qui ont applaudi des deux mains à l'arrivée de la Gauche au pouvoir en 1981.

Depuis, il a fallu déchanter notamment avec les affaires, le chômage sans oublier la montée du Front national. Comment réagit Albert Hini ? Là encore avec un

# L'honneur en politique

**L**a question reviendra comme un leitmotiv. Compte tenu de l'écart entre les options politiques d'Albert Hini et celles développées par Robert Vigouroux, la logique et l'honneur conduiraient à la démission. Qu'est-ce qui peut bien le retenir au sein de l'actuelle équipe municipale alors qu'il n'a droit qu'au placard ? Albert Hini réagit au plan légal. *"La loi municipale, cela dit sans critique aucune, est l'une des dernières lois d'essence monarchique en France. Un maire, quel qu'il soit, peut à peu près tout, même sans majorité. Que dis-je... Même seul à son poste, à voter seul son budget contre tous les autres, il peut fonctionner et aller au bout de son mandat. C'est la loi, il nous faut l'accepter. Pourquoi alors rester Premier adjoint ? En désaccord avec mon maire, me fallait-il démissionner ou non ? C'est douloureux. Je m'efforce d'en parler de manière extrêmement détendue mais franchement je dois dire que j'ai souffert. Mais j'ai considéré qu'il n'était pas dans mon rôle de créer une crise de régime. Si on désire que je parte, qu'on me le dise ; mais je n'entends en aucune manière entraver le travail de l'équipe municipale avec laquelle j'ai été élu."*

Autre aspect. *"Disons-le. Ce serait faire un cadeau à certains. Ils l'attendent avec impatience et je n'ai pas envie de le faire. Par ailleurs je jouis modestement, à l'identique de mes collistiers, d'une parcelle de légitimité populaire, prouvée au moment des échéances électorales. Je ne vois pas pourquoi ayant été élu Premier adjoint avec les attributions légales de cette fonction, je me défilerais.. Les mêmes qui m'interpellent aujourd'hui pour m'inviter à démissionner, pourraient me dire demain, s'il y avait catastrophe, « pourquoi as-tu démissionné ? Si tu étais resté à ton poste dans cette période de turbulence, peut-être aurais-tu pu faire quelque chose. » Il ne s'agit pas là, seulement de dialectique. J'ai mûrement réfléchi à la question, et j'en ai conclu qu'il me fallait rester. Et si on réclamait ma démission, il faudrait d'abord le faire de manière polie, m'en expliquer les raisons. Car je le rappelle, je suis toujours volontaire pour participer avec mes copains au travail à élaborer ensemble. Simplement, pour moi, la démocratie implique obligatoirement la contestation. On doit l'accepter d'où qu'elle vienne ou bien on ne l'accepte pas."*

brin d'humour. *"Je pense qu'il faudra faire mieux la prochaine fois. En 1981, les socialistes se sont essayés au pouvoir avec beaucoup de bonnes intentions mais aussi beaucoup de maladresses. Ils ont réussi certaines choses,*

*suppression de la peine de mort, tentative de décentralisation sous la houlette de Gaston Defferre qui n'a pas été jusqu'au bout. Ils n'ont pas fait une réforme en profondeur de la fiscalité, du système éducatif français pourtant absolu-*

ment nécessaire. Ils auront prouvé une capacité à gérer au moins équivalente à celle de la droite. Certains chefs d'entreprise avouent d'ailleurs n'avoir jamais gagné autant d'argent qu'avec la gauche. C'est bien pour la capacité à gérer. Mais, sur le plan des intentions, cela laisse perplexe. Qu'on se retrouve, sous un gouvernement de gauche, avec des réflexions qui auraient pu trouver place sous un régime "thatchériste", c'est malgré tout inquiétant. Mais, après tout, cela doit éclairer pour l'avenir. Il ne faut pas tout regretter mais, à l'évidence, on aurait pu mieux faire."

Quelle marge de manoeuvre aujourd'hui pour Albert Hini ? Qu'il le veuille ou non, il appartient

à une équipe municipale dont le maire vilipende les partis. La stratégie municipale actuelle de Robert Vigouroux sur de nombreux points obtient même l'aval des élus Front national. Reste-t-il comme seule démarche possible à se mettre la tête au fond d'un sac en attendant des jours meilleurs ? Albert Hini réplique par une première évidence, il n'a bien entendu aucune proximité avec le Front national et il avoue son inquiétude et son doute chaque fois que les élus lepénistes votent une délibération.

## Jusqu'en 2013 !

Pour le reste, le Premier adjoint porte son regard sur l'horizon. Il renvoie aux prochains rendez-vous ceux de 1995, 2001, 2007 et

même 2013 puisqu'il note qu'il sera, à cette date, plus jeune que Robert Vigouroux au moment où celui-ci a pris ses fonctions de maire.

Compte tenu de cette trajectoire, Albert Hini se veut serein puisqu'il accepte de sauter éventuellement l'une ou l'autre échéance. Pour le reste, il entend se situer comme citoyen dans la ville. Il réinvestit l'associatif, "ses premières amours", un retour souhaitable, à ses yeux, après deux années d'une certaine solitude en responsabilité de Premier adjoint. A part cela, il avoue avoir de quoi s'occuper puisqu'il est tout à la fois, mari, papa, avocat. Même si, parfois, il regrette ne pas pouvoir exercer un peu de ce qu'il sait faire à la mairie de Marseille.

Pour Albert Hini : *"pas d'amertume. Robert Vigouroux est le maire élu par les Marseillais. Il est légitime jusqu'en 1995. Nul ne doit faire de crise de régime et je n'en ferai pas. Nul ne doit faire d'obstruction et je n'en ferai pas. Dans la manière de gérer la ville, je lui souhaite réellement d'avoir raison et je me souhaite d'avoir tort. Aujourd'hui nous ne sommes plus sur la même longueur d'onde, nos opinions divergent. Je suis prêt néanmoins s'il me confiait du travail à nouveau, à le faire comme je l'ai toujours fait. Ce n'est pas un appel du pied. Qu'il ne compte pas sur moi pour manger mon chapeau. Je ne renierai pas ce que j'ai dit à telle ou telle époque en conscience. On m'avait fait remarquer que j'avais dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas. Chacun, dans la vie, ne s'offre que les courages dont il se donne les moyens. Il faut savoir payer si on pense qu'on a raison."*

(à suivre)

synthèse elie somot

## Une attitude de gagnateur

**G**rande tâche confiée à Albert Hini, la procédure de révision du Plan d'occupation des sols. Il fallait ouvrir l'espace marseillais à l'initiative privée, à la réindustrialisation.

Derrière cette réflexion, cette élaboration, des perspectives qui dépendent des potentialités d'investissement. Albert Hini a cédé la place en juin. Depuis, semble-t-il, tout n'a pas été défilé de ce qui avait été élaboré.

Le Premier adjoint reconnaît un potentiel d'investissement pour la ville de Marseille "considérablement réduit"...

Cela justifie à ses yeux qu'on fasse confiance au privé, qu'on

lui donne des outils dans un cadre défini par la collectivité publique...

Mais, précise-t-il : *"pour donner confiance, il ne suffit pas d'élaborer le cadre. Il faut ce que j'appellerai une attitude de battant, de gagnateur. M. Quillot est un bon socialiste, loin d'être un exalté, un ami du gouvernement en place. Mais, estimant sa ville en difficulté, 12 % de chômage, il a mis en jeu sa démission. Et la France, terrifiée, n'a pas accepté une ville de Clermont-Ferrand avec 12 % de chômeurs. Il fallait arrêter cela tout de suite. Or, à Marseille, nous avons 19 % de chômeurs !"*

## FORUM FNAC-L'EVEIL

# Hini démission !

**En première partie de notre compte-rendu, Albert Hini a largement évoqué sa "mise au placard" par Robert Vigouroux et justifié son refus d'offrir sa démission.**

**Que le maire de Marseille vienne la lui réclamer et il avisera éventuellement. Restait, après la partie en tête à tête avec la rédaction de L'Eveil, à laisser s'exprimer un public venu nombreux au Forum de la FNAC. Comment allait-il réagir face à un Premier adjoint aussi marginalisé et toujours en place ?**

**P**remière réaction à propos de la politique municipale en matière de mesures d'économie. Mesures de "bouts de chandelle" ? Albert Hini s'affirme inquiet sans vouloir être alarmiste. "Il faut laisser aux 78 élus en responsabilité des affaires municipales, la possibilité de faire leurs preuves jusqu'à l'échéance de 1995. A charge pour eux d'être alors jugés par la population sur leur capacité à avoir redressé la ville. Pas question pour moi, parce que l'entraîneur m'a fait sortir du

*jeu et m'a placé sur le banc de touche, de siffler les copains qui sont restés sur le terrain."*

Interpellation tout de même d'un "citoyen français participant au scrutin". "Je ne vote pas pour des gens qu'on met au placard. Et je ne vote pas pour des ...comme vous avez l'air de le dire." Tentative vaine d'Albert Hini pour réfuter la comparaison avec un chef d'Etat récemment déchu. "Un maire agit en despotisme en mettant son Premier adjoint au placard. Par ailleurs, je n'admets

*pas que vous disiez « mektoub, je suis au placard, j'attends qu'on me demande ma démission poliment et gentiment. A ce moment seulement je verrai ce que je fais ». Vous n'êtes pas seul au sein de l'assemblée communale. Vous pouvez alors provoquer une démission en bloc pour provoquer une crise. Personnellement j'en ai assez de voter pour des gens comme ça, sans que cela vous concerne vous spécialement."*

Albert Hini fera remarquer qu'ils sont seulement deux dans cette situation (cf. ndlr), lui-même et Patrick Senior qui, lui, dès le début de son mandat, n'a pas été d'accord avec ce qu'on lui faisait faire dans le cadre de sa délégation au Conseil de la communication. Il est donc lui aussi en rupture d'activité municipale.

## Revenir à la loi

Et Albert Hini d'ajouter : "ce sont les conseillers municipaux qui élisent le maire et les adjoints. Mes collègues ont donc mis en place leur maire et leur premier adjoint. Mais, ensuite, seul le maire distribue les délégations, c'est-à-dire le travail. Si on m'en donne, je le fais, sinon que

**A**u détour d'un propos, Albert Hini a eu ce raccourci plein d'inspiration. "Ce qui tue Marseille, c'est le consensus à la marseillaise. Tout le monde s'embrasse. On est tous d'accord quel que soit notre parti d'origine. Pour le port, par exemple, vous pouvez interroger toutes les parties prenantes, ils ne

## Ce qui tue Marseille

*veulent pas d'histoire. Ils sont tous d'accord avec le voisin. Conclusion, cela va se faire. En fait, ce n'est pas vrai. Ils ne sont pas d'accord entre eux. Ils ne veulent simplement pas mettre leur désaccord sur la place publique."*

*voulez-vous que je fasse, j'attends qu'on m'en donne. Quand on m'en a confié, je crois avoir toujours fait le maximum. Le Plan d'occupation des sols, on en a beaucoup parlé, mais vous avez également le contrat de ville, le développement social urbain, le contrat Université 2000, et d'autres dossiers encore. Aujourd'hui on m'impose d'arrêter de faire, je ne fais plus. Je ne vois pas pourquoi, j'aurais à offrir ma démission."*

Reste la réalité marseillaise, l'urgence d'une reprise quand on évalue qu'un tiers de la population environ est en état de marginalisation. L'interpellation fuse sur une incompréhension.

## L'urgence sociale

Comment un élu responsable peut-il regarder faire quand son équipe municipale envisage comme d'autres institutions, des dégraissages : 3 000 emplois à la ville qui s'ajouteront à ceux programmés à la Sécurité sociale, à la SNCF, aux PTT. Quand cela signifie de nouvelles couches moyennes déstabilisées. Et surtout, alors que la ville jouait les régulateurs sociaux, quand l'espoir disparaît de faire embaucher un fils ou une fille dans les services municipaux. Et quand vous ajoutez à cela des arguments

fallacieux pour justifier la privatisation des cantines. On fera remarquer que cela fait beaucoup pour maintenir une position de "stand by".

Ne devrait-il pas se lever, réclamer une concertation entre toutes les parties pour mettre fin à une logique d'entreprise qui conduit la Ville à la catastrophe ? Albert Hini reconnaît la tendance à la disparition des classes moyennes du paysage marseillais, indiquant au passage qu'un cadre sur deux de la ville n'habite pas Marseille. Et de revenir sur le constat à terme inquiétant d'une ville ne gardant que les captifs de leurs richesses ou de leur pauvreté. Albert Hini n'accepte pas une telle évolution, pas plus, estime-t-il que ses collègues en gestion de la ville. Pourquoi donc siffler du banc de touche ?

Par contre, Albert Hini précise. *"Lorsque des décisions m'ont fait frémir en matière de gestion, après avoir dit et écrit pendant des mois, voire des années à Robert Vigouroux pour qu'il arrête, en lui précisant que quelques personnes dans son entourage l'amènent à faire des bêtises, j'ai fini par le dire publiquement. Voilà le drame. Il fallait que je continue à m'exprimer en secret. La réplique est tombée, cinglante. Quelques heures plus tard, on disait : « si M. Hini n'est pas*

*content qu'il parte. En tout état de cause, entre mon secrétaire général à l'administration et lui, je choisis l'administratif » ."*

Lorsqu'il faut parler concrètement de désaccord, Albert Hini évoque prioritairement la méthode. *"Celle-ci conditionne le résultat. Ainsi de la privatisation des cantines scolaires. Le choix de la méthode implique un résultat plutôt qu'un autre. Premier vrai désaccord, donc, sur des questions de méthode. Mais, précisément, la méthode, c'est le quotidien des élus et des fonctionnaires. Ensuite, sur les dossiers, sur les intentions telles qu'elles sont exprimées, je pense qu'il n'y a pas de désaccord. Simplement, de la manière dont nos intentions arrivent à terme, sans doute pour des questions de méthode qui les dénaturent, alors là effectivement, je me pose des questions. Ainsi, des cantines scolaires. Ce n'est pas un secret, cela a été un acte administratif. Je n'ai pas signé le dossier d'enrôlement au conseil municipal, et je n'ai d'ailleurs pas participé à la séance du conseil municipal avec certains de mes collègues pour marquer ma désapprobation."*

## Albert "trop soft" !

Reproche répété à l'encontre d'Albert Hini compte tenu de sa marginalisation municipale, un comportement "trop soft". Il le reconnaît tout en insistant sur le fait qu'on ne le fait pas céder. On peut sanctionner son chauffeur en lui enlevant ses heures supplémentaires, sa secrétaire en reprenant son bureau, son équipe en redistribuant les fonctions. Il ne cèdera pas.

L'avenir viendra en tout cas confirmer ou non son raisonnement, modifier ou non d'ailleurs sa réflexion et ses choix du moment. A l'évidence, en tout cas, les participants à ce forum FNAC - L'Eveil

## Arbitrage avant terme

**F**ace aux aléas municipaux, certains invitent à un retour vers les électeurs pour un nouvel arbitrage. Albert Hini annonce clairement son refus d'une telle hypothèse. *"Il faut permettre au maire et à son équipe d'aller jusqu'au bout. Ce n'est qu'à la conclusion des six ans de mandat qu'on peut*

*voir si une équipe a réussi ou pas. Je doute aujourd'hui des méthodes municipales, je l'exprime publiquement, mais j'ai peut-être tort. Six ans, c'est bien, il faut laisser ce délai avant d'en faire une évaluation définitive."*

auront été marqués par la dureté de la situation et par, à leurs yeux, une certaine incohérence du Premier adjoint, entre sa position de marginalité et son refus d'en tirer toutes les conséquences.

Quant à évoquer le "Marseille de l'an 2000", compte tenu du contexte, il ne fallait, semble-t-il, pas y songer ce jour-là. A qui la faute ?

synthèse  
elie somot

NDLR : Le forum a eu lieu avant le clash entre le groupe socialiste et le maire de Marseille à propos des cantines



**L'**ambiguïté actuelle n'émane-t-elle pas des conditions de l'élection de mars 1989 ? Robert Vigouroux n'a-t-il pas été élu contre deux candidats qui avaient des programmes politiques, en affirmant qu'il n'avait pas de programme, qu'il ne faisait pas de politique, que les autres s'exprimaient alors qu'il prétendait rester silencieux. Pourquoi dès lors s'étonner aujourd'hui que la municipalité ne soit pas très claire sur ses objectifs ? En fait, les Marseillais ont élu un maire sans programme, qui n'avait pas déclaré ses ambitions. Constat donc, plutôt que question à l'adresse d'Albert Hini, pas d'ambiguïté, les Marseillais ont ce qu'ils réclamaient. Et si, demain, il fallait voter, Robert Vigouroux serait largement réélu. Au-delà de cette analyse, l'interrogation sur le véritable rôle du maire. Albert Hini reconnaît à Robert Vigouroux une

## La source du mal

position tout à fait privilégiée en 1989. *"Il incarnait tout à la fois la légitimité et la contestation. Légitimité du maire sortant et contestation puisque minoritaire au sein de son propre conseil municipal. Il avait cette double casquette qui a attiré la population parce qu'elle semblait différente de ce qu'on voyait au sein du paysage politique traditionnel marseillais. Et notre victoire a été terriblement grossie par les correctifs de la loi municipale. 80 élus sur 101, cela permet de gouverner à*

*la mairie. Mais il n'y a eu que 48 % de suffrages exprimés, ce qui est très peu pour une élection municipale. Et notre liste n'a obtenu en fait que 30 % des voix des Marseillais, succès donc beaucoup plus circonstanciel et fragile qu'il n'y paraît. Plus d'abstention sur les autres candidats que de réelle mobilisation pour notre équipe."*

Sur le programme, Albert Hini note un embryon pour Robert Vigouroux, les autres offraient un catalogue lu seulement par quelques initiés. Et il ajoute : *"il est vrai qu'à n'être pas précis au moment des engagements électoraux, on risque par la suite certains dérapages. Mais reconnaissons que les électeurs sont tellement las des engagements électoraux."*

**Pourquoi l'Eveil ?**

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains un "Tiré à part" de *L'Eveil* relatant la récente participation de Albert Hini, au Forum Fnac/*L'Eveil*..

Vous faites peut-être partie de ceux qui souhaitent, dans notre ville, dans notre région une information et une réflexion indépendantes, ouvertes et de qualité.

L'initiative de *L'Eveil* vise cet objectif à travers un développement original des éditions, proches du lecteur, pour construire progressivement un journal régional, ouvert aux dimensions européenne et méditerranéenne.

Nous espérons qu'à travers ses imperfections actuelles, vous saisirez l'intérêt de notre entreprise et que vous aurez à cœur de le soutenir, mais aussi d'y participer. Nous comptons sur des lecteurs, eux-mêmes exigeants, pour construire le journal indépendant et de qualité dont notre ville et notre région ont besoin. Nous pouvons vous assurer de notre persévérance dans cet objectif.

La Rédaction

**44 rue Jules Moulet  
13006 Marseille**

**Tél 91 33 26 33  
Fax 91 33 14 95**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Elie Somot**

**JOURNALISTES  
Dominique Allard  
Laurence Espagnol  
Jean Fleury  
Jean-Yves Larou  
Blandine Somot  
Raphaëlle de Souza**

**COLLABORATEURS  
Gérard Camy  
Bernard Lamizet  
Philippe Langevin  
Benito Pelegrin  
Eliane Robin - Jean Todrani**

**SECRETARIAT DE RÉDACTION  
Alain Ginesy  
Mireille Malandran  
REGIE PUBLICITAIRE  
New Concept,  
7 rue Saint-Ferréol,  
13001 Marseille  
Tél 91 54 43 30  
Fax 91 54 28 46**

Edité par la SARL L'Eveil  
Capital social 445 000F  
Date de dépôt légal  
19 octobre 1981

Commission Paritaire n° 64045

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : ..... Profession : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Je m'abonne à (entourer l'option choisie) :

L'édition de Marseille	pour 6 mois : 220F	pour 12 mois : 420F
OU l'édition d'Aix-en-Provence		
Les éditions d'Aix ET Marseille	pour 6 mois : 370F	pour 12 mois : 700F
Toutes les éditions de l'Eveil	pour 6 mois : 520F	pour 12 mois : 980F
Marseille, Aix, Arles, Carry, Salon, Fontvieille		

Règlement à l'ordre de l'Eveil, à renvoyer à Marseille, 44 rue Jules Moulet 13006

**Recevez l'Eveil dès vendredi**